

## En route vers une nouvelle organisation



Claude Moraël  
secrétaire général

### EN BREF...

**Manifestation.** Après la manifestation du 12 mars organisée par la FNARS et le Groupement pour la défense des travailleurs sociaux à Toulouse, les associations ont été reçues par le Préfet et la DRASS. Même si leurs inquiétudes ont été entendues, aucune annonce n'a été faite pour résoudre les difficultés générées par la baisse des dotations. La vigilance est donc de mise dans ce contexte difficile.

**Table ronde au Rosier rouge : accueil de familles de malades hospitalisés.** Le 31 mars, l'accompagnement global de la personne accueillie a été au centre des débats avec les représentants des maisons d'accueil de toute la France, de l'hôpital Necker, de l'association vaincre la mucoviscidose... Restaurer la compétence des personnes, s'adresser à eux comme sujet de leur histoire, se décentrer pour ouvrir un espace d'accueil ... sont quelques-unes des pistes suivies et proposées aux différents acteurs.

Attentif à l'évolution du contexte social et à l'environnement réglementaire, le conseil d'administration a demandé à l'équipe de direction d'imaginer une nouvelle organisation de notre association pour que nous soyons capables de déployer notre projet associatif tout en maîtrisant notre développement.

Cette décision répond à un principe fondateur de notre action : la personne accueillie se tient au centre de notre dynamique associative. Elle s'appuie également sur une conviction : une réorganisation de cette envergure doit être menée dans un esprit de concertation. Toutes les cités sont ainsi étroitement associées à la démarche entreprise depuis quatre mois.

Des groupes sont en place pour préciser nos missions sociales et médico-sociales. D'autres dessinent les contours d'une organisation qui conjuguerait qualité du service rendu, transparence et bonne évaluation des parcours proposés par l'ACSC. L'enjeu de cette concertation consiste également à mieux identifier nos partenaires, à enrichir nos pratiques professionnelles et à mieux former et accompagner chaque salarié de l'association.

### RESSOURCES HUMAINES

## Une action pour prévenir les risques au travail

L'association s'est engagée depuis un an dans une démarche de prise en compte de la prévention des risques au travail.

Trois réunions avec la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France ont été organisées. Les deux premières ont permis d'entrer dans une démarche de prévention des risques, par une synthèse des textes légaux et réglementaires applicables, et par une approche de la démarche d'identification et d'analyse des risques professionnels. Pour exemple, chute sur un sol glissant ou encombré, risque lié au déplacements routiers lors de visite à domicile, déménagement, courses, etc. L'objectif étant d'élaborer un « document unique de prévention des risques professionnels » propre à notre association.

et la cité Jacques Descamps, va être expérimentée, analysée puis enrichie grâce au travail de ces trois établissements et de la cité Jacomet pour s'assurer de son opérationnalité.

Cet outil n'a pas vocation à remplacer les documents existants dans certaines cités. Au-delà de l'évaluation simple des risques,

### 3 expérimentations en cités

ce document va permettre de construire le programme annuel de prévention, et d'élaborer un programme d'investissement

« prévention et sécurité ». Pour les établissements n'ayant pas réalisé leur document unique, le fait de disposer de ce document co-construit pourra être un appui et un guide pour entrer dans la démarche.

Ceci est en bonne voie : une grille spécifique a été construite lors de notre dernière réunion du 26 mars 2009. Cette grille, réalisée en collaboration avec l'Atelier d'Aubervilliers, la cité le Rosier Rouge

Une réunion de bilan sera organisée fin mai, et nous espérons pouvoir proposer un outil opérationnel à l'ensemble de l'association dans le courant du second semestre 2009.

## Nouvelle session du parcours emploi coopératif inter cités.

**12 personnes de 7 cités différentes ont rejoint pour au moins 8 semaines le parcours emploi inter cités. L'ambiance est positive et motivante...**

La proposition s'articule autour d'un suivi collectif permanent et de parcours professionnalisant en individuel et en groupe. Un des objectifs est de permettre aux participants de développer une meilleure maîtrise de leurs compétences et de leurs aspirations.

Dynamique de groupe, activation et développement des compétences vocationnelles et personnelles, travail sur la répétition, le corps et la voix... Au bout de quelques semaines, chacun fait le lien entre les différentes interventions, gagne en confiance et se sent prêt pour se rendre à un entretien d'embauche.

Quelques projets professionnels germent au grès des « forums découvertes », des rencontres d'employeurs ou d'agents Pôle Emploi et des ateliers technique de recherche d'emploi.

Le groupe a travaillé sur l'écriture des règles de vie et sur les objectifs qui les rassemblent. Deux grandes notions ont émergé lors de la définition des objectifs : la motivation et l'échange des compétences. Certains ont décidé de mettre en place leurs propres clubs d'entraide.

L'équipe projet peut se rendre dans les cités qui le désirent pour présenter le parcours. Il est également possible d'assister à un atelier pour apprécier au mieux la réalité de la démarche.

**2 notions essentielles : motivation et échange de compétences**

La dynamique collective du parcours nécessite une taille critique de 15 participants. La prochaine session démarrera le 28 avril 2009. 12 places sont encore disponibles.

Catherine Baldacci  
Caroline Klein



Contact :  
caroline.klein@acsc.asso.fr



Un enjeu : apprendre à travailler en équipe

## Lancement du projet « petits lieux de vie »

**Au lendemain du premier comité de pilotage dédié aux « petits lieux de vie », Luc Monti nous rappelle le sens du projet engagé aux côtés du Secours Catholique**

### Quel est le sens de ce projet ?

**Luc Monti.** Depuis deux ans nous vivons un changement des pratiques avec la mise en place de la loi DALO et la nécessaire réhabilitation, voire d'humanisation, des lieux d'accueil. Depuis, les délégations du Secours catholique demande le renforcement de l'accompagnement des bénévoles sur les petits lieux. De ce constat est née l'idée d'un travail concerté entre le Secours Catholique et notre association.

### Quels avantages peuvent attendre les personnes sans logement de ce projet ?

**LM.** Le projet favorise le maintien et la création de petits lieux d'accueil (de quelques places à une douzaine de places d'hébergement) capables de s'adapter à la diversité des situations individuelles, avec une forte composante relationnelle soutenue par l'engagement solidaire de bénévoles de proximité. Ces petits lieux de vie stimulent également, aux côtés des bénévoles, la participation des personnes accueillies dans la gestion et l'animation du lieu et leur insertion dans la cité.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Sur la base des axes du plan de développement, le secrétaire général et le comité des directeurs sont invités à poursuivre la réflexion sur la réorganisation de l'association.**

✍ La configuration des pôles et fonctions supports est souhaitée pour la fin avril ou le début mai. Le conseil d'administration mandate le secrétaire général pour finaliser la réflexion sur l'organisation territoriale, en s'attachant à définir le rôle des cités et des entités territoriales par rapport à l'équipe de direction du siège.

Mandat lui est donné pour proposer toutes réflexions sur le développement en dehors des 5 territoires actuels. Des propositions quant à la gouvernance territoriale (fonction du coordinateur territorial, conseil de territoire et plan d'action territorial...) sont attendues.

✍ L'adaptation aux nouveaux outils de l'État, appelle des évolutions sur les outils de gestion correspondants : tableaux de bord, indicateurs d'activité, en lien avec les moyens humains correspondants.

✍ La question des regroupements, fusions et coopération entre associations sur les territoires est à considérer dans le cadre de notre développement, au regard des nombreuses sollicitations reçues depuis 6 mois.

✍ 2 groupes de travail conjoints administrateurs directeurs vont être mis en place autour de 2 axes du plan de développement : « les priorités accordées à

la personne accueillie », « les publics différenciés ».

✍ Le projet d'établissement de la cité Béthanie a été validé autour de 3 spécificités essentielles : la présence de bénévoles à Sainte Catherine, l'accompagnement de femmes avec enfants et la bonne articulation maison relais CHRS à Bergerac.

✍ Dans le cadre du plan de relance, le secrétaire général est mandaté pour poursuivre l'humanisation de la cité Saint Martin et reprendre contact avec Réseau ferré de France, l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris, et les diocèses de Paris et de la petite couronne pour rechercher des locaux.